

REGION DE L'ADAMAOUA

 DEPARTEMENT DE LA VINA

 COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
 NGAOUNDERE 1^{er}

 SECRETARIAT GENERAL

 BP: NGAOUNDERE



ADAMAWA REGION

 VINA DIVISION

 NGAOUNDERE 1st SUBDIVISIONAL
 COUNCIL

 GENERAL SECRETARY

 P.O. Box: NGAOUNDERE

AVIS DE CONSULTATION N° 006 /AC/CAN1^{er}/CIPM/2026 DU _____
RELATIVE A L'OPERATION DE REBOISEMENT ET CREATION DES BOIS COMMUNAUX,
DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 1^{ER} DEPARTEMENT DE LA VINA

FINANCEMENT : BIP 2026/MINEPDED

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation relative à L'OPERATION DE REBOISEMENT ET CREATION DES BOIS COMMUNAUX, pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}, département de la vina.

2. CONSISTANCES DES PRESTATIONS :

Le présent avis consiste en l'opération de reboisement et création des bois communaux :

Code	Éléments de coûts
100	Phase 1 : Planification et préparation
101	Étude de faisabilité
102	Mobilisation et sensibilisation des parties prenantes (DDEPDED)
103	Labellisation du projet (plaque signalétique métallique)
200	Phase 2 : Mise en œuvre technique
201	Délimitation physique du périmètre à reboiser
202	Acquisition des EPI et petits matériels de travail
203	Acquisition des plants
204	Acquisition du fertilisant organique
205	Préparation des sites de plantation (piquetage, trouaison et fertilisation)
205	Plantation des arbres
206	Aménagement de micro-bassins au pied des plants
207	Paillage autour des plants
300	Phase 3 : Suivi et entretien
301	Construction de la case des gardiens
302	Acquisition des matériels pour l'entretien et l'arrosage
303	Arrosage des jeunes plants pendant les 03 premières années en saison sèche
304	Désherbage et protection des plants contre les parasites
305	Remplacement des plants morts (regarnis)
306	Suivi et évaluation des plants (DDEPDED)

Code	Éléments de coûts
307	Gardiennage du site pendant 1 an
308	Labellisation du projet (plaque signalétique métallique)
400	Contrôle et supervision
401	Contrôle et supervision des travaux de restauration des sites (DDEPDED)

3. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à cette Consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou sociétés agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réhabilitation dudit bâtiment et remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

4. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des prestations est fixé à cinq (05) mois.

5. ALLOTISSEMENT

L'ensemble des travaux est constitué d'un seul lot :

6. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **15 000 000 (quinze millions) FCFA**.

8. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou sociétés de bâtiment et des Travaux Publics agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées.

9. FINANCEMENT

La réhabilitation objet de la présente Consultation est financée par le Budget d'Investissements Publics/MINEPDED, Exercice 2026.

10. MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **en ligne**.

Toutefois, lorsque les deux possibilités sont offertes, le soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.

11. CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbrée au tarif en vigueur, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure en annexe avec un montant forfaitaire de Soixante-quinze mille (75 000) francs CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics accompagné d'un **récépissé CEDEC** entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

12. CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les Services du MO/MOD aux heures ouvrables à la *Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} (service (SIGAMP), numéro 699 17 02 22, BP : 62* dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.arpmp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique fixé par le maître d'ouvrage (à préciser).

13. ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de Consultation peut être retiré à la **commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA** à la **Recette municipale à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}** au titre des frais de dossier.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier de demande de consultation sur la plateforme COLEPS aux adresses sus indiqués. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais du dossier de demande de cotation.

14. REMISE DES OFFRES

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

La soumission est exclusivement en ligne, sur la plateforme CO-LEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le au plus tard le 31 MARS 2026 à 13 heures précises.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », et devront porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 006 /AC/CAN1^{er}/CIPM/2026 DU 02 MARS 2026
RELATIVE A L'OPERATION DE REBOISEMENT ET CREATION DES BOIS COMMUNAUX, DANS LA COMMUNE DE
NGAOUNDERE 1^{ER} DEPARTEMENT DE LA VINA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

15. MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

- Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- Une copie légalisée du registre de commerce ou l'expédition ;
- Une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Une attestation de conformité fiscale en cours de validité ;
- Une attestation d'immatriculation timbrée ;
- Une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- Une attestation pour soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- Une caution de soumission d'un montant de 75 000, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres ; accompagné d'un récépissé CEDEC ;
- Un plan de localisation signé par le soumissionnaire timbré ;
- Une attestation de catégorisation ;
- Une quittance d'achat du Dossier de Consultation de 15 000 francs CFA ;
- Un accord de groupement ;
- Pouvoir de signature.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront être datées de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Une proposition technique succincte (méthodologie, planning, approvisionnement), référence de l'entreprise et un personnel d'encadrement ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé du soumissionnaire ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif dûment signé du soumissionnaire ;

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 006 /AC/CAN1^{er}/CIPM/2026 DU 02/03/2026
RELATIVE A L'OPERATION DE REBOISEMENT ET CREATION DES BOIS COMMUNAUX, DANS LA COMMUNE DE
NGAOUNDERE 1^{ER} DEPARTEMENT DE LA VINA

16. LA RECEVABILITE DES OFFRES :

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif reprises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du règlement de la consultation. Elles doivent être daté de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toutes offres incomplètes conformément aux prescriptions de règlement de cotation sera déclarée irrecevable notamment la caution de soumission délivrée par un organisme ou institution financière de premier ordre agréée par le MINFI pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics.

17. EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

18. DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Le dépouillement aura lieu le **31 MARS 2026** à 15 heures précises à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

a-Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence ou non-conformité persistance d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou la non-conformité d'une copie du récépissé de consignation de la caution de soumission délivrée par la CEDEC au-delà de 48 heures après le dépouillement ;
- Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

19. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}, téléphone : 698 14 33 00 ou en ligne ou sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.publiccontracts.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le maître d'ouvrage.

20. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 695 44 93 33 ou le MO 699 85 15 24.

Ampliations :

- ✓ MINMAP ;
- ✓ ARMP pour insertion au JDM ;
- ✓ MO/CAN 1^{er} ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

NGAOUNDERE LE **10 2 MARS 2026**
Le Maire
Autorité Contractante.



Yaya Ibrahim
Maire de la Commune d'Arrondissement
de Ngaoundéré 1^{er}

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE 1^{er}

SECRETARIAT GENERAL

BP: NGAOUNDERE



ADAMAWA REGION

VINA DIVISION

NGAOUNDERE 1st SUBDIVISIONAL
COUNCIL

GENERAL SECRETARY

P.O. Box: NGAOUNDERE

NOTICE OF CONSULTATION
RELATING TO THE REFORESTATION OPERATION AND CREATION OF COMMUNAL WOODS IN NGAOUNDERE
N° 006 /DC NFSC/SG/CIPM/2026 OF HIM 02 MARS 2026
DEPARTMENT OF THE VINA.

FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET/MINEPDED, Exercice 2026

1. OBJECT OF THE CONSULTATION

The Mayor of the Ngaoundere first subdivision council, Contracting Authority, spear for the account of the NGAOUNDERE Township, a consultation in view of a demand of quotation for the **REFORESTATION OPERATION AND CREATION OF COMMUNAL WOODS IN NGAOUNDERE** 1st subdivisional council.

2. CONSISTANCY OF THE WORK

The services will only be based on the acquisition of two tricycles. See quote.

3. DELAY OF EXECUTION

The delay of execution of the benefits is fixed to five (05) months.

4. ALLOTMENT

The set of works is constituted of only one share:

5. ESTIMABLE COST

The estimable cost is inclusive of tax of **15 000 000** (fifteen million) CFA francs.

6. INVOLVEMENT AND ORIGIN

The involvement to the present call of offers is open to equality of conditions to all enterprises or society of building and the Public Works accepted, of Cameroonian right justifying technical and financial capacities for the realization of the works object of the present Call of offers installed.

7. FINANCING

The rehabilitation object of the present Consultation is financed by the Budget of Public investments/MINEPDED, exercise 2026.

8. GUARANTY OF SUBMISSIVENES

Every tenderer should join to his requisite administrative pieces, a guaranty of submissiveness of an amount of seventy five thousand (75 000) CFA francs delivered by a banking establishment of 1st order accepted by the Minister Charged of Ministry of Finance.

The offers arrived after the dates and hour limits of deposit won't be receivable.

All offer no in conformity with the prescriptions of the present Demand of quotation will be declared inadmissible.

The certified banking checks won't be accepted.

9. CONSULTATION OF THE QUOTATION DEMAND

The file can be consulted at the tractable hours in the services of the Town hall of Ngaoundéré 1st since publication of the present opinion. Such : 699 85 15 24/698 14 33 00.

10. ACQUIREMENT OF THE CONSULTATION FILE

The File can be gotten since publication of the present Opinion, on presentation of a receipt of remittance of a non repayable sum of fifteen thousand (15 000) CFA francs, payable to the Municipal Recipe of Ngaoundere first subdivision council, during the workdays.

11. DELAY OF ANSWER OF THE TENDERERS:

He/it is granted to the tenderers anxious to participate in this opinion of consultation a delay of twenty-one days (21) from the date of publication of this opinion in the JDM, in the press or by display.

12. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif reprises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du règlement de la consultation. Elles doivent être daté de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toutes offres incomplètes conformément aux prescriptions de règlement de cotation sera déclarée irrecevable

13. DISCOUNT OF THE OFFERS

The offers written in languages French or English will be put back in seven (07) copies of which a (01) original and six (06) copies, encoded out taxes (HT) and all included taxes (inclusive of tax), as well as the complete administrative file of the exercise 2025 and the declaration indicating the intention of soumissionner at the latest according to the model in annex, under closed fold to the Town hall of Ngaoundéré 1st, the ~~3 1 MARS 2026~~ at 14 precise hours and should carry the following mention :

NOTICE OF CONSULTATION
RELATING TO THE REFORESTATION OPERATION AND CREATION OF COMMUNAL WOODS IN NGAOUNDERE
N° ~~006~~ /DC NFSC/SG/CIPM/2026 OF HIM ~~0 2 MARS 2026~~
DEPARTMENT OF THE VINA.
"TO OPEN ONLY IN SESSION OF SPOLIATION"

14. FASHION OF PRESENTATION OF THE OFFERS

The offers will be presented in French or in English in seven (07) copies of which a (1) original and six (6) copies. They will be contained in two (02) closed envelopes and sealed, containing:

Envelope A: Administrative pieces

- a declaration indicating the intention of soumissionner according to the model in annex ;
- an expedition of the constituent acts of the society or a copy legalized of the trade register ;
- an attestation of non exclusion of the enterprise, delivered by the agency of Regulation of the Public Markets ;
- a copy of taxpayer's card legalized ;
- a certificate of imposition ;
- an attestation of no-bankruptcy delivered by the Room of Trade or of the Transplants the Court of the place of the head office of the enterprise ;
- Valid tax certificate ;
- an attestation of submissiveness delivered by the General manager of the CNPS ;
- an attestation of banking domiciliation of the tenderer ;
- a copy of the plan and attestation of localization legalized;
- A declaration on the honor of the tenderers by which they attest that not only they didn't abandon the market during the 3 last three years, but also that they don't appear on the list of the faltering enterprises annually established by the Minister of the public markets.

N.B.: All enumerated above pieces should date of less than three months and should sign by the authority concerned of the administrations concerned.

Envelope B: Financial offer

- The submissiveness according to the model provided in the present Consultation;
- A brief technical proposition (methodology, planning, provision), reference of the enterprise and a staff of framing;
- "The slip of the duly full unit prices;
- The descriptive and quantitative slip ;

Each of the envelopes to and containing B the original and the copies will be closed and will be sealed.

The two (02) envelopes will be placed in a big envelope herself closed and will be sealed structural the following mention :

NOTICE OF CONSULTATION
RELATING TO THE REFORESTATION OPERATION AND CREATION OF COMMUNAL WOODS IN NGAOUNDERE
N° ~~006~~ /DC NFSC/SG/CIPM/2026 OF HIM ~~0 2 MARS 2026~~
DEPARTMENT OF THE VINA.
"TO OPEN ONLY IN SESSION OF SPOLIATION"

15. OPENING OF THE FOLDS: The folds will be open in only one time by the Internal Commission of Transfer of the Ngaoundéré first subdivision council, in presence of the tenderers or their representatives duly mandated to dates them, hour and place specified in the opinion of Consultation. He/it will be raised a minute to the opening of the folds.

This opening will take place it ~~3 1 MARS 2026~~ at 3 am hours to the Room of acts of the Ngaoundere first town hall by the internal commission of transfer of the Ngaoundere first markets.

Only the tenderers can attend this session of opening or can make represent itself/themselves of it by a person of their very choice in that s of grouping.

16. ASSESSMENT OF THE OFFERS

The Internal Commission of Transfer of the Ngaoundere first subdivision council will proceed letter orders by the continuation to the verification of the conformity and to the comparison of the offers in the following order :

- A) exam of the conformity of the administrative pieces and the financial offers of the point of view of the delays and the technical specifications ;
- B) verification of the arithmetic operations, while using the unit prices if the case arises in letters to conduct the necessary corrections ;
- C) development of a picture of the offers.

I. Main criterias of elimination

These criterias are the next one :

Absence or non conformity of the bid bond when the bids are opened ;

- absence or non compliance of a copy of the receipt of the submission bond issued by the ECDEC beyond 48 hours after the counting ;
- lack of submission bond at the opening of the folds.
- Absence of a quantified unit price;
- not to have satisfied to at least four with the five essential criterias;
- No-compliant piece and non regularized within 48 hours.

II. Main criterias of qualification

The system of notation is binary and the main criterias are about the elements below :

- Presentation of the offer ;
- References of the tenderer in the domain of the benefit ;

17. LENGTH OF VALIDITY OF THE OFFERS

The tenderers remain committed by their offer during one period of sixty days (60) days from the date limits fixed for the receipt of the offers.

18. ASSIGNMENT OF THE MARKET

The Contracting authority will assign the market to the tenderer presenting the estimated offer minus the saying and recognized compliant for the essential to the File of Consultation.

19. COMPLEMENTARY INFORMATION

The complementary information can be gotten at the tractable hours in the Town hall of Ngaoundere first subdivision council, Telephone: 677 36 274 96.

20. DENONCIATION DES CAS DE CORRUPTIONS

Pour toutes tentatives de corruptions ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros ci-après 673 205 725/699 370 748

AMPLIATIONS:

- ARMP (for publication in the JDM);
- DDMAP/Vina;
- President CIPM/ CAN1;
- Stopwatch.

Makes to Ngaoundéré the **02 MARS 2026**
The Mayor,



Yaya Ibrahim
Maire de la Commune d'Arrondissement
de Ngaoundéré 1er